



9 avril. Première véritable journée de mobilisation contre Hollande!

Tract NPA Saint-Ouen - PSA - 16/04/2015

Ce 9 avril, près de 300 000 manifestants (dont 120 000 à Paris), selon la CGT, ont battu le pavé dans toute la France, pour dire non à la politique d'austérité du gouvernement, pour l'augmentation des salaires et pour le retrait de la loi Macron, qui va généraliser le travail du dimanche et casser le Code du travail. Quoi qu'en disent les médias, le Medef et le gouvernement, il s'agit bien de la première véritable journée de mobilisation contre Hollande.

Des grèves loin d'être invisibles!

Alors que les médias et le gouvernement nous parlent de grève invisible, en ce 9 avril, Radio France continue à diffuser de la musique en lieu et place des programmes habituels. Les grévistes, qui en sont à leur 22ème jour de mobilisation, ouvraient le cortège parisien. Côté transport aérien, près de la moitié des vols étaient annulés dans les aéroports en raison du mouvement des aiguilleurs du ciel.

Médias, patronat et gouvernement ont voulu nous faire croire qu'il ne s'agissait que de quelques îlots de résistance dans une France à peine perturbée. Mais ce qui s'est joué, le 9 avril, est tout le contraire : c'était bel et bien la première réelle journée de mobilisation contre Hollande et sa politique, symbolisée par la loi du ministre-banquier Macron, sur fond de grogne et de grèves pour les salaires dans le privé et le public.

Un 9 avril sur fond de grogne sur les salaires!

La journée du 9 s'inscrit dans un contexte marqué par la pression de plusieurs luttes salariales significatives, alors que les Négociations Annuelles obligatoires ont été extrêmement décevantes pour les salariés du privé et que les fonctionnaires voient leur point d'indice gelé. Plusieurs mouvements ont exprimé leur grogne sur les salaires, que ce soit

dans l'automobile, à SevelNord ou à PSA Mulhouse, dans le commerce ou encore dans l'enseignement et la recherche, avec les huit semaines de grève des personnels de Paris 8 qui ont obtenu une victoire partielle sur leurs revendications salariales.

Les 86 cortèges en province et la manifestation parisienne ont reflété ce début de changement dans l'état d'esprit de plusieurs secteurs salariés, mélange de détermination et de colère, comme ont pu l'exprimer des cortèges de grévistes, à Paris, issus de secteurs aussi distincts que les caissières de la Tour Eiffel et les personnels en lutte de Radio France.

Continuer après le 9

On l'aura compris, il faudra plus que cela pour faire reculer Hollande, Valls et Macron. Mais après le 9 avril, le gouvernement, doit aussi commencer à tenir compte, sur sa gauche, d'une rue qui a recommencé à se mobiliser. C'est dans la rue et par les mobilisations de l'ensemble du monde du travail et de la jeunesse que nous pourrons organiser la riposte face à ce gouvernement !





Pour le droit à manifester

LIBERTÉ POUR GAËTAN

ET TOUS LES MANIFESTANTS CONDAMNÉS !

Mercredi 1er avril dernier, Gaëtan, étudiant à l'Université Toulouse Le Mirail, militant au NPA et à Solidaires Etudiant-e-s, a été condamné en appel à 6 mois de prison, dont deux fermes, ainsi que à 1100 euros d'amende. Pourquoi ? Pour avoir pris part aux manifestations en réaction à l'assassinat de Rémi Fraise par la police, en novembre dernier. Les autres manifestant-e-s poursuivi-e-s se sont vu-e-s également notifier la confirmation des peines de prison ferme dont ils et elles avaient écopé en décembre.

Une escalade répressive

Cette condamnation s'inscrit dans le cadre de l'escalade répressive qui a vu interdire les manifestations de soutien au peuple palestinien cet été, contre les violences policières cet automne, ou encore contre le projet destructeur du barrage de Sivens ou de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

Elle s'ajoute à la répression et aux intimidations contre les syndicalistes, dans tous les secteurs, notamment à la Poste où Yann Le Merrer a été révoqué de la fonction publique par La Poste pour avoir pris la parole dans des centres courriers de La Poste, une première depuis 1951. Elle a clairement pour but d'intimider quiconque oserait défier la politique du gouvernement. C'est donc le droit à lutter, à résister qui est en jeu !

La mascarade d'« union nationale » organisée par le gouvernement après les attentats de janvier lui a surtout servi à accélérer l'offensive liberticide et répressive par laquelle il compte continuer à imposer ses réformes de régression sociale. C'est la politique qui reste aux classes dominantes pour nous

faire payer leur crise, à défaut de pouvoir compter sur un gouvernement un tant soit peu populaire.

Organisons la riposte !

Pour faire passer ses attaques contre notre classe, le gouvernement et sa police n'hésitent pas à réprimer les militants combatifs et tous ceux qui s'opposent à sa politique de casse sociale. Pour terminer le boulot, le gouvernement peut s'appuyer sur une institution qui lui est fidèle : la « Justice ». Ou plutôt : la Justice de classe. Car comment comprendre que le gendarme coupable de la mort de Rémi Fraise n'ait pas été condamné ? De même pour ceux responsables de la mort de Zied et Bouna ? Et la liste est longue et sanglante, comme une preuve indélébile du rôle que jouent les juges et les tribunaux en défense de ce système qui profitent à une minorité d'exploiteurs.

Nous condamnons le jugement qui pèse sur notre camarade et ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour le faire annuler. Nous refusons que lutter conduise en prison ! Contre l'escalade répressive du gouvernement ! Pour la défense de nos droits démocratiques, et notre droit de manifester et de lutter !

TOU-TE-S AU
RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN
VENDREDI 17 AVRIL À 18H30
DEVANT LA FONTAINE ST MICHEL



Vidéo de soutien
sur youtube
«Pas de prison
pour Gaëtan
et les autres
manifestant-e-s !»

PLACE SAINT-MICHEL À PARIS 6^e, MÉTRO 4 : SAINT-MICHEL OU RER B ET C : ST-MICHEL - NOTRE-DAME

Signez la pétition : « Pas de prison pour Gaëtan » sur [Change.org](https://change.org)

Likez et partagez la page Facebook :

Pas de prison pour Gaëtan et les autres condamnés pour avoir manifesté